

Procès-verbal n°22 de la Commission des Compétitions Seniors

Réunion du :	Jeudi 13 Janvier 2022
À :	14h00
Présidence :	M. Jean-Marie ROUFFIAC
Présents :	Mme Cendrine MENUQUIER, Mr. Claude LUGUET, Mr Patrick AURILLON, Mr Jean-Pierre RIEU
Excusés :	

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club ([n°affiliation]@footoccitanie.fr). Le cas échéant, la correspondance ne sera pas prise en compte.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Approbation des procès-verbaux

La Commission approuve le PV N° 21 de la réunion du 04 Janvier 2022

REPORT DE RENCONTRES

Suite aux cas Covid 19 les rencontres du 16.01.2022 suivantes sont reportées à une date ultérieure :

DEPT 1

N°23558332 BEAUCAIRE ST 30 / ST GILLES AEC (7 CAS COVID à BEAUCAIRE ST 30)

DEPT 2 POULE B

N° 23559082 AS ROUSSON 2 / BESSEGES ST AMBROIX (4 CAS COVID à BESSEGES)

DEPT 4 POULE A

N° 23560195 RIBAUTE LES TAVERNES / MOLIERES (4 CAS COVID à RIBAUTE)

MISE A JOUR DU CALENDRIER

- **COUPE GARD LOZERE**

La rencontre des 1/16 de finale SC ANDUZE / GC UCHAUD non jouée le 09 Janvier 2022 est fixée au **dimanche 30 Janvier 2022** à 14h30 sur le stade du Langlas à ANDUZE.

- **CHAMPIONNAT**

DEPT 2 POULE B

La rencontre AS ROUSSON 2 / CA BESSEGES ST ANBROIX initialement prévue le 16 Janvier 2022 est fixée au **dimanche 30 Janvier 2022 à 15h00.**



DEPT 4 POULE A

La rencontre FC RIBAUTE / AS MOLIÈRES initialement prévue le 16 Janvier 2022 est fixée au **dimanche 30 Janvier 2022 à 15h00.**

MODIFICATION DU CALENDRIER

DEPT 4 POULE C

La rencontre ENT.SP PAYS D'UZES / FC BAGNOLS ESCANAUX initialement prévue le 16 Janvier 2022 0 15H00 est avancée au **samedi 15 Janvier 2022 à 18h30** au stade PAUTEX à UZES.

FORFAITS GENERAUX

DEPARTEMENT 4 POULE A

La commission,

Pris connaissance du courriel du Président du club de ST JULIEN LES ROSIERS, en date du 11/01/2022 nous informant du forfait général de son équipe (Manque d'effectifs).

Les points pris par les équipes ayant rencontré ST JULIEN LES ROSIERS sont annulés.

Chaque équipe est désormais exemptée de la journée où elle devait rencontrer ST JULIEN LES ROSIERS.

Le classement de la Poule A est modifié en conséquence.

DEPARTEMENT 4 POULE D

La commission,

Pris connaissance du courriel de la Secrétaire de L'US LA REGORDANE en date du 13/01/2022 nous informant du forfait général de son équipe (Situation sanitaire).

Les points pris par les équipes ayant rencontré L'US LA REGORDANE sont annulés.

Chaque équipe est désormais exemptée de la journée où elle devait rencontrer L'US LA REGORDANE.

Le classement de la Poule D est modifié en conséquence.

FORFAIT GENERAL SIMPLE

DEPARTEMENT 2 POULE A

Suite à la décision de la commission de discipline du 10 Janvier 2022 le club du FC PONT ST ESPRIT est suspendu administrativement jusqu'à régularisation de leur situation.

La rencontre PONT ST DESPRIT / VEZENOBRES est annulée.

Match N° 23558859 du 16 Janvier 2022 FC PONT ST ESPRIT battu par forfait moins 1 point au classement.

DEPARTEMENT 4 POULE C

La rencontre FC PONT ST ESPRIT 2 / JS CHEMIN BAS 2 est annulée.

Match N°23780409 du 16 Janvier 2022 FC PONT ST ESPRIT 2 battu par forfait moins 1 point au classement.



Nombres de clubs qualifiés au 2eme tour qui s'est disputé le dimanche 09 janvier 2022 : 12 clubs

Nombres de clubs qualifiés pour les 1/8 de finale : 12

+ 4 clubs perdants des 1/16 de finale CGL et engagés

Soit 16 clubs

Les 4 nouveaux clubs engagés ont été désignés par la Commission après tirage au sort sont :

DEPT 1 : MONOBLET

DEPT 2 : ST HILAIRE LA JASSE

DEPT 3 : CENDRAS

DEPT 4 : VERS

Le Président

Mr Jean Marie Rouffiac

La Secrétaire de séance

Mme Cendrine Menudier